



JEUNESSES : POUVOIR DE DIRE, POUVOIR D'AGIR

La jeunesse est l'une des grandes priorités de la mandature régionale. La Présidente Christelle Morançais a saisi le CESER sur « la cohérence et la lisibilité des politiques jeunesse à l'échelle régionale pour élaborer de nouvelles actions en direction des jeunes ».

Dans sa contribution votée en juin 2022, le CESER s'est appliqué à répondre aux deux questions de cette saisine :

- quelle forme peut prendre l'application du rôle de chef de file des politiques jeunesse en Pays de la Loire ?
- quelles pistes d'actions pour répondre aux enjeux de jeunesse ?

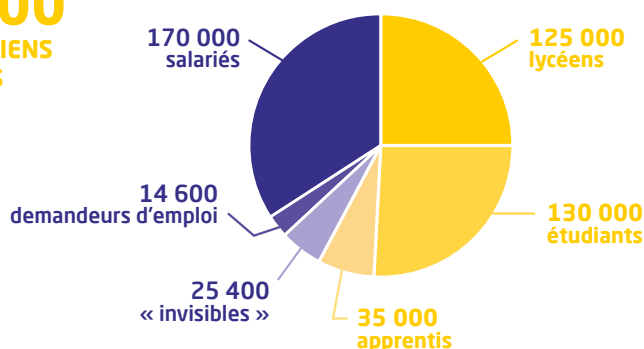
Dans cette contribution, le CESER s'attache non seulement à pointer les difficultés rencontrées par les jeunes en Pays de la Loire, mais aussi leurs réussites, leurs succès et leurs espoirs. Au fil de ses travaux, le CESER a pu faire le constat d'une majorité de jeunes heureux et passionnés, ce qui ne les empêche pas d'être insatisfaits de certaines évolutions de la société. Ils manifestent néanmoins une incontestable volonté d'engagement.

« Les jeunes pensent à l'avenir, ils ont envie de construire cet avenir avec les personnes plus âgées. En général, je pense que les jeunes ont besoin de plus d'écoute. Qu'on leur offre des possibilités de pouvoir créer ! »

Romane*, 15 ans.

Les Pays de la Loire au rang des plus jeunes régions métropolitaines

500 000
JEUNES LIGÉRIENS
DE 15-25 ANS
DONT :



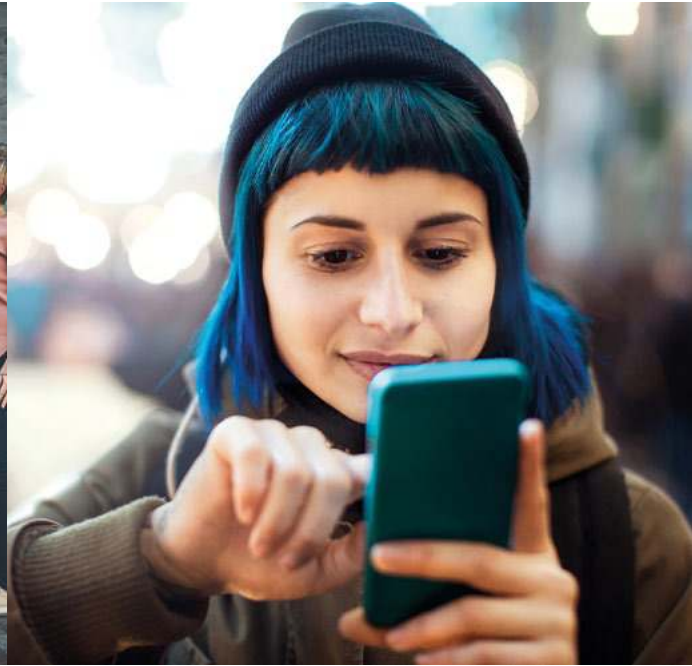
**GÉRALDINE BEAU,
FLORENCE LACAZE,**
Co-Rapporteuses au nom de
la commission « Éducation-
Formation tout au long de la
vie-Métiers de demain »

De nos travaux sur la question des jeunes, ont émergé huit priorités : deux concernent le chef de filat, et six priorités concernent les enjeux des jeunes en Pays de la Loire.

- Répondre à l'attendu d'une région jouant le rôle d'« assemblé » (au sens de « faire ensemble ») des politiques jeunesse.
- Décloisonner et articuler les politiques publiques autour des jeunes.
- Changer de regard sur les jeunes, leur faire confiance.
- Donner aux jeunes Ligériens un réel pouvoir d'agir.
- Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie.
- Donner des perspectives d'avenir aux jeunes.
- Prendre soin des jeunes ligériennes.
- Intégrer toutes les spécificités de jeunesse.

« La jeunesse » ou « les jeunes » ?

Cette réflexion sémantique a traversé nos échanges. Le CESER a choisi « les jeunes », reflétant la diversité de réalités que rencontre la population des jeunes, et suivant l'exemple des principaux sociologues spécialistes du sujet, ainsi que des personnes et structures auditionnées.



CHEF DE FILAT ET COMPÉTENCES JEUNESSES

De quoi parle-t-on ?

La notion de chef de filat est complexe à appréhender ou à définir, et reste encore imprécise dans les textes de loi. La loi égalité citoyenneté du 27 janvier 2017 instaure le chef de filat des Régions afin d'organiser les modalités de l'action commune des collectivités et leurs établissements publics dans la politique jeunesse. Pour autant, la compétence jeunesse n'est pas propre à la Région, mais partagée par tous les échelons du territoire (État / collectivités) avec par délégation tout un ensemble d'acteurs associatifs.

Les attendus en Pays de la Loire

Selon le CESER, pour jouer le rôle d'« assembler » des politiques jeunesseS, la Région devra **se positionner officiellement en tant que chef de file, en initiatrice de transversalité et de structuration dans un esprit d'animation et de partenariats pour coordonner des stratégies communes.**

La méthode du dialogue structuré, qui consiste à réunir l'ensemble des acteurs concernés, dont les jeunes eux-mêmes, semble la plus adaptée pour faire se rejoindre des univers souvent éclatés.

Afin de garantir l'impact de la participation des jeunes à la définition des orientations stratégiques des politiques les concernant, le CESER propose de s'appuyer sur **l'échelle de la participation citoyenne de Sherry Arnstein, complétée par Roger Hart et adaptée à la question de la participation des enfants et des jeunes.** Elle mesure le niveau de participation de 1 à 8, 1 correspondant à une « manipulation des jeunes », 8 à la « prise de décision en commun ». Le CESER préconise **un niveau de participation de 6 au minimum.**

Sur ces questions, le CESER invite la Région, à notamment :

- Se positionner officiellement en tant que chef de file des politiques jeunesseS sur son territoire.
- Prévoir dès 2022 une démarche d'évaluation de cette démarche.

- Utiliser la méthode du dialogue structuré en incluant les jeunes pour co-construire ses politiques publiques.
- Faire un état des lieux des politiques existantes et des enjeux.
- Soutenir les acteurs de proximité via les contrats de territoire.
- S'appuyer sur les dispositifs, instances et compétences existants.
- Innover par la mise en place d'une « clause d'impact jeunesse » stipulant que chaque politique publique doit être accompagnée d'une étude de son impact sur les jeunesseS.
- Conforter la dynamique de projets jeunes via les fonds européens.
- Et surtout... associer les jeunes dans les réflexions et les décisions de manière pérenne.

CHANGEONS DE REGARD SUR LES JEUNESSES

Pour des raisons sociales, culturelles, éducatives... la jeunesse est plurielle. Il est fondamental de garder cette idée en tête, surtout et y compris lorsque l'on tente d'esquisser des traits communs. Quels pourraient être ces traits communs ? Les recherches et la cinquantaine d'auditions menées ont fait émerger les principaux points suivants :

- Cette génération apparaît plus prompte à faire des choix qui peuvent désarçonner les générations précédentes, **plus focalisée sur l'instant présent et la quête de sens.**
- Elle est plus concernée par des « trajectoires yoyo » (départs et retours au domicile familial notamment pour des raisons financières).
- Elle doit faire face à **une situation chaotique sur le marché du travail**, dans un contexte de chômage des jeunes structurellement fort. Elle est impactée par un « effet cicatrice » en gardant les séquelles de la difficile insertion dans l'emploi.
- Les attentes de cette génération **vis-à-vis du travail** sont différentes de celles des générations précédentes, mais pas



nécessairement de la manière dont on le croit. Le travail compte, en tant que pourvoyeur de revenus et de situation sociale, mais aussi, et de plus en plus, **de vecteur de sens, de valeurs et de convictions.**

- Les jeunes reçoivent, à leur majorité, **l'injonction de trouver leur autonomie, sans que les moyens ni la confiance leur en soient donnés.** L'accès au **logement** (surtout en zone urbaine), et à la **mobilité** (surtout en zone rurale) sont des enjeux cruciaux pour y parvenir.
- Au-delà du spectre de l'abstention, les **jeunes s'engagent fortement**, souvent sous de nouvelles formes, en-dehors du cadre du vote.
- La **santé mentale** est un enjeu majeur pour cette génération qui a été plus fragilisée que les autres par les effets collatéraux de la pandémie.

« Je veux être utile parce que moi, ça me sert, ça permet de grandir, de mûrir, d'aider les autres ».

Paul*, 17 ans.

RÉPONDRE AUX ENJEUX DES JEUNESSES LIGÉRIENNES : PISTES D'ACTION

Région ambassadrice : par son poids politique, économique et social et dans le cadre des relations qu'elle entretient avec l'État et les autres acteurs, la Région peut soutenir et faire des propositions hors de son champ de compétences pour améliorer les situations des jeunes sur son territoire :

- L'éducation
- La parentalité
- L'accès aux droits
- L'accès aux soins
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance (notamment les jeunes exilés).

Changer de regard sur les jeunes, leur faire confiance

- Entendre les jeunes dans leur pluralité et leur diversité
- Mieux connaître les jeunes Ligériens et leurs attentes
- Nouveau regard sur l'âge de la jeunesse
- Poser un regard bienveillant et optimiste sur les jeunes
- S'inspirer de modèles existants en Europe.

Donner aux jeunes Ligériens un réel pouvoir d'agir

- Favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes
- Reconnaître et valoriser les valeurs de l'engagement volontaire des jeunes.

Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie

- Mener des actions encore plus incitatives sur les transports collectifs pour les jeunes
- Faciliter l'hébergement, la mobilité et l'accès au numérique des jeunes Ligériens.

Donner des perspectives d'avenir aux jeunes Ligériens

- Simplifier l'accès aux stages
- Développer le tutorat
- Encourager la pluralité des orientations
- Créer une « learning expedition » en Pays de la Loire.

Prendre soin des jeunes Ligériennes

- Améliorer la prévention santé des jeunes et leur bien-être
- Mettre en place des « chèques d'accès aux soins en santé mentale »
- Créer un numéro d'urgence unique d'appel SOS Jeunes
- Élargir les e.pass régionaux.

Intégrer toutes les spécificités de jeunes

- Doter les lycées de référents handicapés
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap
- Soutenir la mise en place dans les territoires ruraux de campus de projets
- Encourager le développement de conventions entre la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Région.

* Vidéo Pacte du Pouvoir de vivre, été 2021, les FRANCAS.



JACQUES BORDRON
Président de la commission
« Éducation-Formation tout au long
de la vie-Métiers de demain »

« Un travail transversal sur un sujet transversal »

Si la réalisation de la contribution a été portée par la Commission « Éducation-Formation tout au long de la vie-Métiers de demain », chacune des sept commissions du CESER y a contribué, au regard de sa thématique ou de son expertise particulière, notamment en désignant un ou une correspondante jeunesse en son sein. Plusieurs organisations membres du CESER ont également produit des contributions. La question des jeunes étant nécessairement transversale, nous avons souhaité traduire ainsi une position à la fois plurielle et commune de l'assemblée.

Pour ce travail, le CESER a également souhaité entendre les institutions et organisations qui agissent au quotidien pour et avec les jeunes. Nous avons ainsi auditionné 42 personnes issues de 37 organisations, associations et institutions, en neuf séquences thématiques sur un délai très court de sept semaines. Cela afin de cerner au mieux la complexité du sujet. La parole des jeunes eux-mêmes étant centrale, nous l'avons recueillie et analysée en nous appuyant notamment sur les Francas et Résovilles ainsi que sur nos recherches, et nous avons réservé une place de choix à ces verbatims dans la contribution.

JEUNES : QUELLE TRANCHE D'ÂGE ?

Le CESER a choisi de centrer sa réflexion sur la tranche 15-24 ans, à la fois pivot central et tranche d'âge Insee la plus en lien avec les politiques régionales. Cependant, le constat d'un mécanisme de plus en plus élastique animant cette partie de la vie nous incite à la regarder dans **une dimension globale** allant de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Ainsi, si la Région des Pays de la Loire mettait en place un plan d'actions jeunesse, au vu des analyses sociologiques récentes, le CESER préconiserait de considérer l'âge de la jeunesse **depuis la sortie de l'enfance jusqu'à 30 ans**.

« Il y a beaucoup de personnes qui disent que les mineurs ne savent rien de la vie alors que si. On n'a pas encore l'expérience de la vie active mais à 16 ans, on peut changer les choses ».

Ewan*, 16 ans.

* Portraits de jeunes Pays de la Loire Bretagne, Résovilles.

LIRE L'INTÉGRALITÉ
« JEUNESSES : POUVOIR DE DIRE, POUVOIR D'AGIR »
SUR WWW.CESER.PAYSDELALOIRE.FR